

Ecrit par le 18 mai 2026

# L'Agglomération des Sorgues du Comtat signe la convention 'Petites villes de demain'



**Au début du mois de février, l'Etat, la communauté d'agglomération [Les Sorgues du Comtat](#), et les communes de Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues ont signé la convention-cadre 'Petites villes de demain' qui vise à transformer les communes en des petites villes plus vivables, plus conviviales et plus justes.**

Le programme 'Petites villes de demain' s'adresse aux communes de moins de 20 000 habitants souhaitant concrétiser leurs projets de territoire et renforcer leur statut de villes dynamiques et attractives, respectueuses de l'environnement, où il fait bon vivre.

La convention d'adhésion entre l'Etat, Les Sorgues du Comtat, et les communes de Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues a été signée en juin 2021 et la signature officielle de la convention-cadre, qui formalise le projet de territoire, a eu lieu le 2 février 2023.

## **Accompagnement des petites villes dans leur transformation**

L'objectif de cette convention-cadre est de faire des communes des petites villes plus vivables et apaisées, qui s'adaptent au changement climatique, des petites villes plus conviviales et partagées en développant des espaces publics fonctionnels et en associant les habitants-usagers à leur construction, mais aussi des petites villes plus justes avec un meilleur accès au logement, aux équipements, aux services

Écrit par le 18 mai 2026

publics aux commerces, à l'emploi ainsi qu'à la mobilité.

« Depuis plusieurs années chacune de nos communes mène une politique active de revitalisation, par des actions quotidiennes et de proximité ; et des résultats sont visibles. »

*Christian Gros, président des Sorgues du Comtat et maire de Monteux*

Depuis 2017, Les Sorgues du Comtat mettent la revitalisation des centres-villes au premier plan de leur projet de territoire. Le programme 'Petites villes de demain' va permettre d'accélérer la mise en place de cette politique de transformation et donc de la concrétiser. « Ce programme va conforter notre volonté de nous engager résolument dans une trajectoire dynamique et vertueuse », a expliqué Christian Gros.

### **Cinq axes stratégiques**

Afin d'engager cette revitalisation des centres-villes, Les Sorgues du Comtat vont se concentrer sur cinq points déterminants. Premièrement, la transition écologique. La communauté d'agglomération souhaite repenser les mobilités, s'engager dans la sobriété énergétique en rénovant les équipements publics, l'éclairage public, les logements, et en accompagnant les entreprises, mais aussi renaturer les centres-villes. A terme, ces derniers auront moins de goudron mais plus d'arbres. Le deuxième axe concerne la réhabilitation de l'habitat et le renouvellement de l'offre.

Les Sorgues du Comtat veulent aussi déployer une stratégie de maîtrise foncière afin de préserver une capacité de développement des villes à court, moyen et long termes. L'offre de services, commerces, équipements et espaces verts devrait être renforcées afin de renforcer une proximité entre les habitants, les petites villes, et la communauté d'agglomération. Le dernier point, et pas des moindre, se concentre sur la culture de la différence. Chacune des trois communes ayant signé la convention-cadre présente des atouts qui lui sont propres, que ce soit au niveau du patrimoine ou encore des animations qu'elle propose.

### **Un travail en synergie**

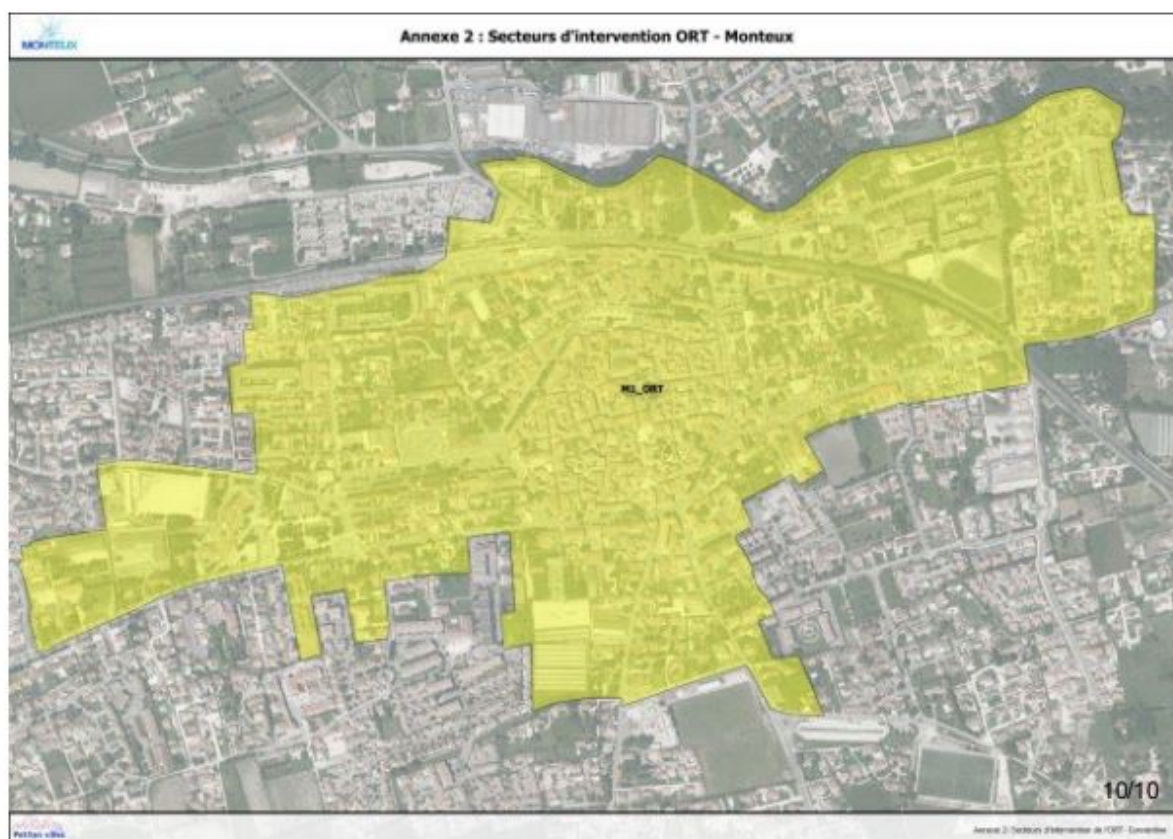
L'objectif de cette convention-cadre est de mobiliser plusieurs acteurs autour d'un même projet et de créer une synergie. « La conduite des grandes transitions économiques, écologiques, numériques, et démographiques à laquelle nous engage 'Petites villes de demain' implique une intervention coordonnée de l'ensemble des acteurs impliqués, a ajouté le président de la communauté d'agglomération. Qui plus est, notre programme est particulièrement ambitieux et nous n'y arriverons pas seuls. » C'est ainsi que vont collaborer les Sorgues du Comtat, les communes de Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues, et leurs partenaires, à savoir les services de l'Etat, l'[Agence nationale de la cohésion des territoires](#) (ANCT), le [Département de Vaucluse](#), la [Banque des territoires](#), l'[Agence Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse](#) (Aurav), l'[Unité départementale de l'architecture et du patrimoine](#) (Udap), la [Chambre de commerce et](#)

Ecrit par le 18 mai 2026

[d'industrie](#) (CCI), la [Chambre de Métiers et de l'Artisanat](#) (CMA), le [Cerema](#), le [Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement](#) (CAUE), l'[Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse](#), la [Société publique locale](#) (SPL) et la Société d'économie mixte (Sem) de Sorgues.

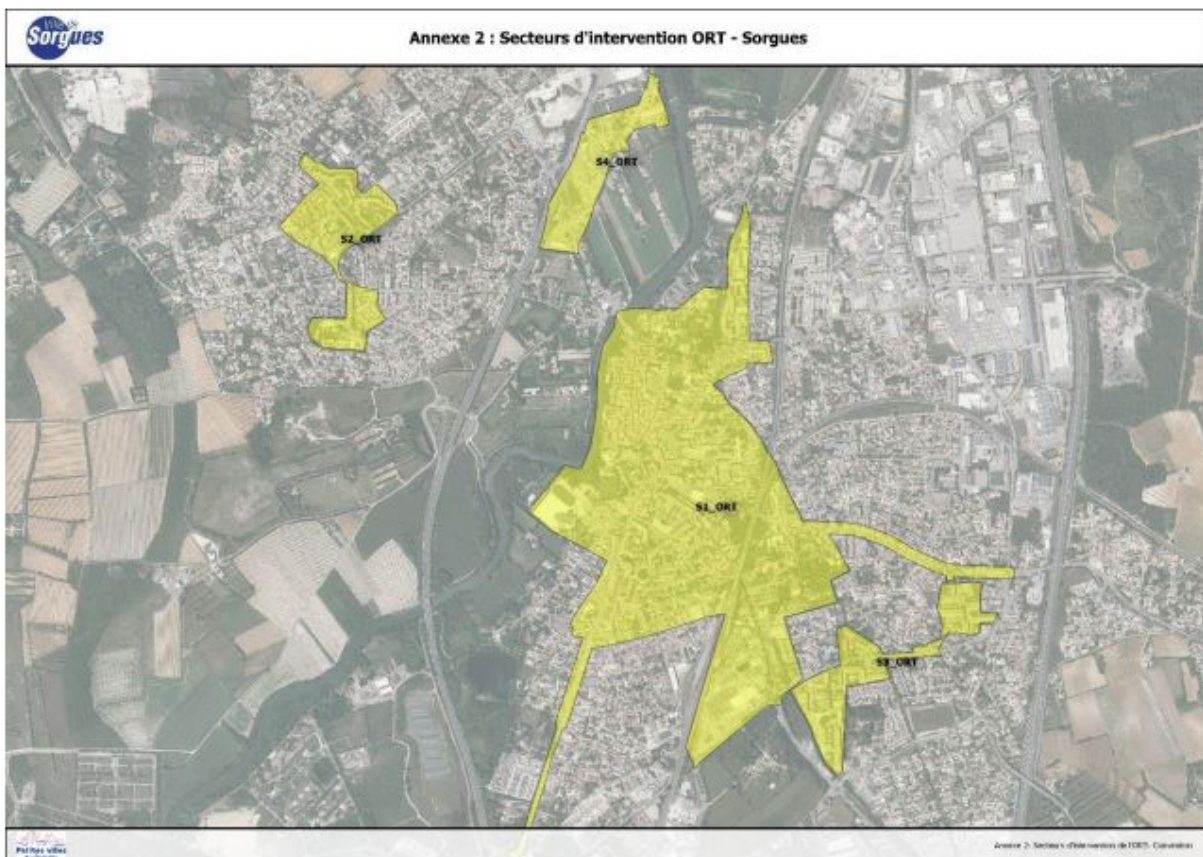
Ce projet commun de faire des communes de Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues des petites villes de demain a permis la création de 4 comités de projets, 4 comités techniques, 4 ateliers pour identifier les enjeux et 4 ateliers pour construire le programme d'actions. En tous, ce sont 20 groupes de travail mobilisant des élus communaux et intercommunaux qui ont vu le jour. Plus d'un million d'euros de crédits d'Etat ont été mobilisés pour financer les projets des trois communes. Les habitants, quant à eux, n'ont pas été mis de côté puisque deux enquêtes ont été réalisées pour prendre en compte leur avis, auxquelles 1200 ont répondu.

### Projet de revitalisation du centre-ville de Monteux :



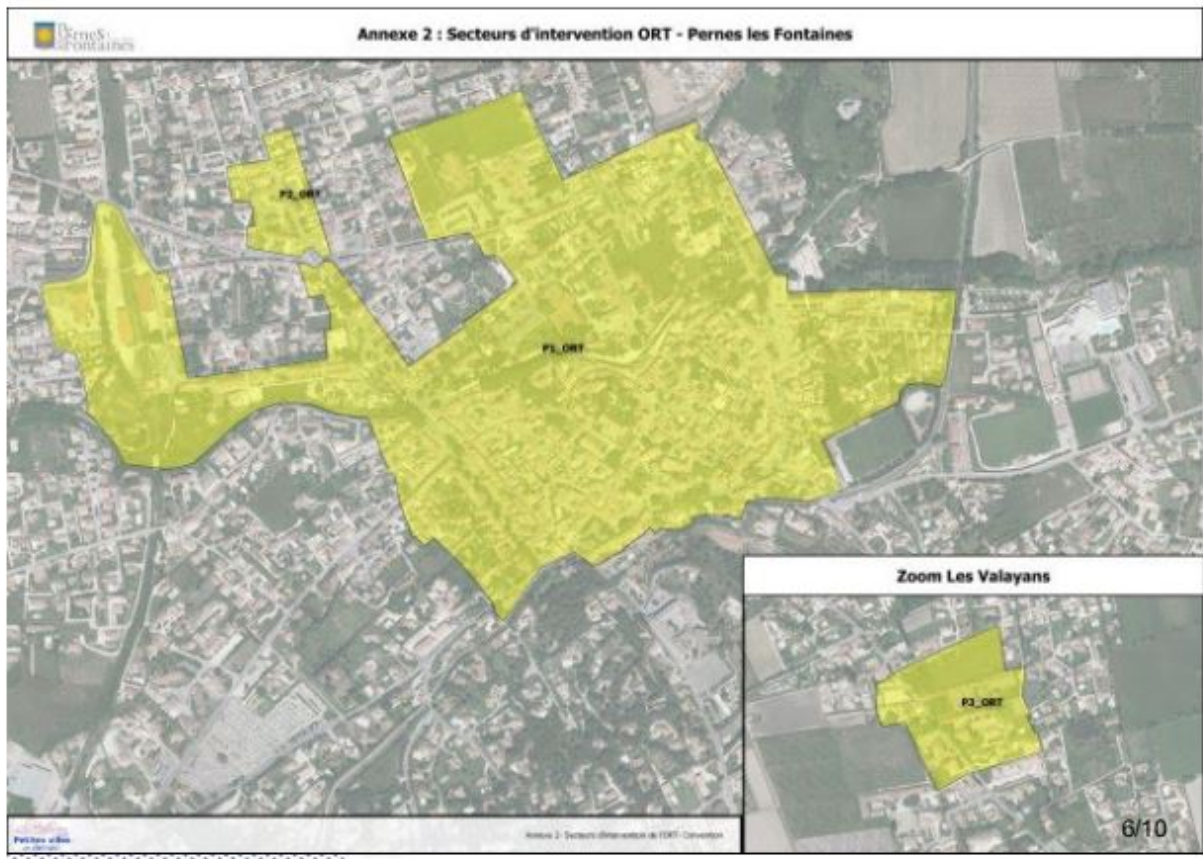
Ecrit par le 18 mai 2026

### Projet de revitalisation du centre-ville de Sorgues :



Ecrit par le 18 mai 2026

### Projet de revitalisation du centre-ville de Pernes-les-Fontaines :



V.A.

## Les Sorgues du Comtat déploient des actions pour un meilleur tri sélectif

Ecrit par le 18 mai 2026



**Le 1er novembre dernier, de nouvelles consignes de tri sont entrées en vigueur sur le territoire des Sorgues du Comtat. Ainsi, de nouveaux points de tri et des actions de sensibilisation ont été déployés afin de les accompagner.**

Depuis le 1er novembre, il est possible de déposer tous les emballages sans distinction en métal, papier, carton léger, les briques alimentaires et tous ceux en plastique, sans exception, dans le bac jaune. De nouveaux points de tri ont été aménagés sur tout le territoire afin de remplacer les sacs jaunes, qui ne sont plus autorisés au centre de tri.

Pour accompagner ces nouveautés, la communauté d'agglomération a lancé une campagne de communication institutionnelle classique, mais a également procédé à la distribution d'un courrier d'information comprenant un Mémo Tri et un magnet récapitulatif avec les nouvelles consignes à suivre, ainsi qu'un bon de retrait pour récupérer un sac de pré-collecte, et ce, dans chaque foyer. « Depuis plus de 20 ans que la collecte sélective existe dans les Sorgues du Comtat, nous nous engageons aux côtés des

Ecrit par le 18 mai 2026

habitants de nos communes pour faire progresser le tri des emballages ménagers et des papiers », a déclaré Christian Gros, président de l'Agglomération.

### **De nouveaux points de tri pour une meilleure collecte**

De nouveaux points de tri ont été installés sur le territoire afin que plus de monde y ait accès. Ils sont accessibles tous les jours, à toute heure et permettent de trier à l'occasion des déplacements habituels de chacun. Grâce à leur grande capacité, ils permettent également d'optimiser les tournées de collecte, et donc de réduire l'impact environnemental avec moins de camions. Le territoire dispose désormais de colonnes aériennes ou enterrées en milieu urbain, péri-urbain et zones pavillonnaires, et de bacs collectifs de 770 litres en habitat collectif, zone rurale, et équipements municipaux.

Pour les personnes vivant dans les quartiers qui n'ont pas encore été équipés en nouveaux contenants, leurs habitudes de tri ne changent pas et ils peuvent continuer à utiliser les sacs jaunes. Ces derniers ne sont cependant plus distribués en porte-à-porte. Pour s'en procurer, il suffit de se rendre dans un des Centres techniques communaux du territoire.

À Althen-des-Paluds, 4 colonnes de tri vont être installées, en plus des 4 déjà présentes, et 40 bacs collectifs de 770 litres viendront s'ajouter aux 6 déjà en place. À Montoux, les habitants disposent déjà de 1200 bacs individuels, 51 points d'apport volontaires ont déjà été installés et 20 autres sont prévus. Les écoles et Zones d'activités ont été dotées de bacs collectifs et le boulevard d'Avignon est également en cours d'équipement. À Pernes-les-Fontaines, les 600 bacs individuels couvrent un quart de la commune, 800 autres sont en attente de livraison. 8 colonnes de tri vont venir s'ajouter aux 3 déjà installées, et 20 bacs collectifs de 770 litres viennent d'être disposés dans les lotissements et les campings de la commune. À Sorgues et Bédarrides, tous les secteurs ont déjà été équipés en bacs individuels, collectifs ou colonnes aériennes. 7 nouvelles colonnes aériennes vont être installées dans le centre-ville de Bédarrides, et 18 à Sorgues.

### **Une distribution de sacs de pré-collecte**

Afin que chaque foyer puisse stocker ses emballages en attendant de se rendre à un point de tri, les Sorgues du Comtat vont distribuer des sacs de pré-collecte. En deux semaines de distribution, plus de 1000 ont déjà été donnés.

Ces sacs sont adaptés au transport régulier des emballages, mais aussi du verre depuis son domicile jusqu'aux conteneurs. Il est possible de récupérer ce sac à l'accueil de chacun des 5 centres techniques communaux ou au siège de l'Agglomération en échange du bon de retrait distribué dans tous les foyers avec le courrier d'information.

### **La sensibilisation**

Depuis le 1er novembre dernier, de nombreuses actions de sensibilisation ont été menées par la communauté d'agglomération. 2 ambassadrices du tri ont notamment été recrutées pour faciliter et promouvoir le passage en extension de tri et accompagner les usagers dans le changement de leurs

Ecrit par le 18 mai 2026

habitudes de tri. Une ligne dédiée au tri pour contacter les ambassadrices est d'ailleurs disponible au 04 65 83 00 37.

Si les adultes ont été sensibilisés grâce à divers ateliers mais aussi à la présence de l'Agglomération à différents événements tels que le World Clean Up Day à la salle des fêtes de Montoux ou encore à la fête des associations au complexe sportif de Pernes, les enfants aussi, sont sensibilisés au tri à travers des ateliers organisés dans les écoles, ainsi que le spectacle 'Eh Oh les poubelles' qui a permis la sensibilisation de 1200 enfants sur tout le territoire.

En 2023, il devrait y avoir de nouvelles actions de sensibilisation dans les écoles, la distribution des panneaux de consignes de tri pour les habitats verticaux, des ateliers ludiques sur le thème du tri à la source, ou encore une sensibilisation au tri à destination des buvettes des centres sportifs.

### **Les objectifs de ces nouvelles actions**

À travers ces diverses installations et actions, les Sorgues du Comtat souhaitent favoriser le tri sélectif afin qu'il y ait davantage de déchets triés et moins d'ordures ménagères. L'Agglomération a également voulu faciliter les choses pour ses habitants.

L'objectif global est d'augmenter les performances de tri. En moyenne, chaque habitant dépose 36,56 kg d'emballages et 21,16kg de verre par an dans un point de tri. L'objectif serait d'augmenter ces poids respectivement de +6.5% et +3%.

Écrit par le 18 mai 2026

**Sorgues Comtat**  
AGGLO

## MÉMO TRI

Mon guide pratique

Maintenant, **chez vous**, plus de doute :  
**Tous** les emballages et les papiers se trient !

Papiers, journaux, magazines, prospectus...

Emballages en métal

Emballages en plastique

Emballages en papier, carton léger et briques alimentaires

**NOUVEAU**

Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat  
340, Boulevard d'Avignon - CS 6075 - 84 170 Monteux - 04 90 61 15 50 - [www.sorgues-du-comtat.com](http://www.sorgues-du-comtat.com)  
ALTHEN-DES-PALLUOS BÉDARRIDES MONTEUX PERNES-LES-FONTAINES SORGUES

**Maintenant, c'est plus simple :  
Si c'est un emballage, alors il se trie !**

En vrac, bien vidé et non imbriqué

**NOUVEAU**

Vous êtes dans un secteur avec **bacs individuels**

Vous êtes dans un secteur avec **conteneurs collectifs**

► Entreposez tous vos emballages à trier dans votre sac de pré-collecte pour les transporter facilement et les déposer dans le conteneur de tri le plus proche de chez vous.

*Si votre sac de pré-collecte est abîmé, un nouveau sac vous sera donné contre restitution de l'ancien au siège l'Agglo ou au Centre Technique Communautaire de votre commune.*

► Déposez votre bac individuel la veille de la collecte sur le domaine public avec les autres bacs de votre secteur.

► Rentez-le après chaque collecte, pour un espace public propre et agréable.

**INFO**

Un emballage permet de contenir un produit, le conserver, le protéger, faciliter son transport et sa mise en rayon. Maintenant, **TOUS** les emballages ménagers sans distinction se trient : En métal, papier, carton léger, briques alimentaires et, nouveauté, tous les emballages en plastique, sans exception. Ex : Bouteilles, flacons, bidons, pots de yaourts, barquettes alimentaires, films, blisters et sacs plastiques ou encore tubes dentifrice...

**Les emballages en verre, eux, sont toujours à déposer dans le conteneur à verre.**

Vous avez une question ou un doute ? 04 65 83 00 37

V.A.

# Communauté d'agglomération les Sorgues du Comtat : signature de la convention territoriale globale (CTG) avec la CAF

Ecrit par le 18 mai 2026



**Jeudi 1<sup>er</sup> décembre s'est tenu à Althen-des-Paluds la signature de la convention territoriale globale (CTG) entre la CAF de Vaucluse, la communauté d'agglomération les Sorgues du Comtat et les cinq communes d'Althen-des-Paluds, Bédarrides, Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues.**

En juin 2021 était lancée la démarche de construction de la convention territoriale globale (CTG) sur le territoire de la communauté d'agglomération les Sorgues du Comtat. Après de nombreuses réunions, de comités techniques en ateliers élargis et de comités de pilotage en consultations diverses, cette convention a été signée jeudi 1<sup>er</sup> décembre.

En lien étroit avec les enjeux du territoire, cette convention permet d'identifier six axes stratégiques d'appui qui seront portés par chaque commune membre de l'agglomération sans transfert de compétences des communes vers l'intercommunalité.

Dans une conjoncture difficile où la situation des finances des collectivités territoriales se détériore en même temps que les administrés expriment de légitimes attentes pour des services de proximité, cette intervention commune avec le soutien financier de la CAF est essentielle.

Écrit par le 18 mai 2026

« Une agglomération dynamique, attractive sur le plan économique, culturel et touristique, implique que soient mises en place des politiques d'accompagnement d'aide et d'action sociale adaptées aux besoins des personnes et à la qualité de vie à laquelle elles aspirent »

*Christian Gros, président des Sorgues du Comtat.*

Cette convention est aussi une démarche qui vise à mettre les ressources de la CAF, tant financières que d'ingénierie, au service d'un projet de territoire. Il s'agit de mettre les acteurs en mouvement, en coordonnant avec l'ensemble des communes membres de la CASC, la CAF de Vaucluse et l'agglomération des projets concertés qui font sens sur le territoire.

La convention concerne plusieurs champs d'intervention en lien avec les moyens mobilisable par la CAF : petite enfance, enfance/jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits, logement, solidarité, handicap, etc.

L'enjeu est de sortir des démarches et dispositifs propres à chaque thématique en privilégiant une approche transversale partant des besoins du territoire et une convention multipartite commune. Les communes gardent la compétence et assurent la mise en œuvre des actions inscrites au contrat.

« Les communes des Sorgues du Comtat vont disposer à travers la convention territoriale globale d'un outil pertinent et indispensable qui sert, au-delà de leur périmètre, la politique globale de promotion de notre bassin de vie »

*Christian Gros, président des Sorgues du Comtat.*

J.R.

---

## **Bédarrides : la communauté d'agglomération des Sorgues du Comtat plante un arbre**

Ecrit par le 18 mai 2026

## symbolique pour ses 20 ans



**En 2022, la communauté d'agglomération des Sorgues du Comtat fête ses 20 ans. Pour l'occasion, elle prévoit un événement dans chacune de ses communes. Le premier des cinq événements a eu lieu à Bédarrides, où un arbre a été planté.**

C'est un chêne blanc qui a été planté au sein du Parc Daillan à Bédarrides il y a quelques jours. Les élus municipaux et communautaires se sont réunis avec les habitants de la commune afin de clôturer l'année et de fêter les 20 ans des Sorgues du Comtat. « 20 ans déjà que, de la volonté de 4 maires de s'unir ensemble en 2002, s'est construit au fil des ans », a commencé par déclarer Christian Gros, le président de la communauté d'agglomération.

Ecrit par le 18 mai 2026

« C'est la bonne entente qui règne entre les communes, un projet de développement solide et ambitieux, qui respecte les identités et les volontés communales, et un pacte financier vertueux », a-t-il poursuivi avant de remercier les élus communautaires qui agissent ensemble, pour le quotidien des habitants des Sorgues du Comtat.

## 20 ans de coopération

Aujourd'hui, les Sorgues du Comtat comptabilisent plus de 50 000 habitants étalés sur 5 communes. A la signature de l'arrêté de la création de la communauté des communes en 2001, ce sont trois communes qui se sont unies : Entraigues-sur-la Sorgue, Monteux et Pernes-les-Fontaines. L'année suivante s'est ajouté Althen-des-Paluds. En 2009, Entraigues-sur-la-Sorgue a quitté les Sorgues du Comtat pour rejoindre le Grand Avignon. Bédarrides et Sorgues ont ensuite rejoint les 3 communes restantes en 2017.

Depuis ses deux adhésions, la communauté des communes a approuvé un nouveau projet de territoire, une stratégie de développement touristique, et elle s'est engagée dans un plan climat air énergie territorial. Maintenant qu'elle a atteint les 50 000 habitants, elle a pu officiellement acquérir le titre de communauté d'agglomération en 2022.

V.A.

---

# Une solution pour réduire la douloureuse du prix des carburants : le covoiturage financé par Les Sorgues du Comtat

Ecrit par le 18 mai 2026



Avec l'augmentation du diesel et du sans plomb, l'inflation et la baisse du pouvoir d'achat, les automobilistes s'arrachent les cheveux. La Communauté d'agglomération Les Sorgues du Comtat qui a la compétence « mobilité » sur l'ensemble du territoire intercommunal (Althen-des-Paluds, Bédarrides, Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues), en collaboration avec Klaxit (leader européen du covoiturage domicile-travail) a lancé une application gratuite qui permet de réduire le coût des déplacements quotidiens.

Elle a été présentée au siège de l'agglomération en présence de Laurent Comtat, vice-président des Sorgues du Comtat, François Fantin, directeur régional du développement de Klaxit, Aimeric Mathey, directeur du site Mc Cormick à Monteux et un représentant d'Eurengo à Sorgues.

### Comment ça marche ?

Il suffit de télécharger l'application qui permet la mise en relation entre passagers et conducteurs, de s'inscrire en précisant le trajet, les jours, les heures et le lieu de rendez-vous. Le bénéfice est garanti gagnant-gagnant pour les passagers qui voyagent gratuitement. Quant aux conducteurs ils sont rémunérés entre 1,5€ et 3€ pour chaque passager transporté en fonction de la distance parcourue, ce qui peut représenter jusqu'à 120€ par mois. Et c'est la Communauté de Communes qui subventionne le tout. A ce jour, 20 000€ sont dévolus à l'opération, déjà 850 adhérents se sont inscrits sur l'appli depuis le 1er septembre, date de son lancement et plus d'un millier de trajets ont été réalisés, ce qui confirme l'intérêt grandissant pour ce dispositif qui va se développer crescendo. « Plus il y a de passagers dans une voiture, moins il y a d'embouteillages et moins l'air est vicié par les sorties des pots d'échappement » dira le représentant d'Eurengo.

Ecrit par le 18 mai 2026

Ecrit par le 18 mai 2026

Ecrit par le 18 mai 2026

Ecrit par le 18 mai 2026

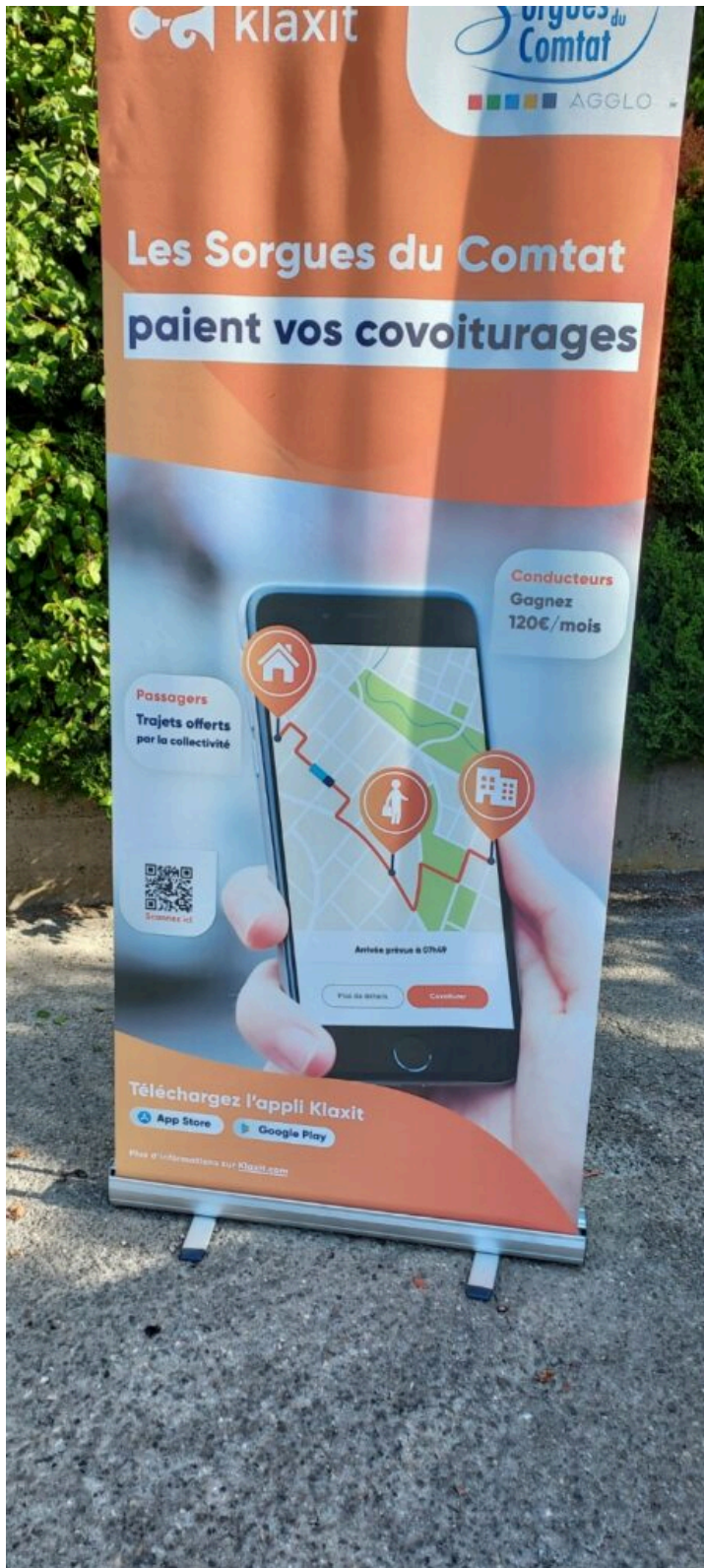


Ecrit par le 18 mai 2026

Ecrit par le 18 mai 2026

Ecrit par le 18 mai 2026

Ecrit par le 18 mai 2026



Ecrit par le 18 mai 2026

« Ca renforce les liens et ça pollue moins la planète »

*Laurent Comtat, vice-président des Sorgues du Comtat*

« Ca renforce les liens entre les habitants, les salariés de la même entreprise et ça pollue moins la planète » explique Laurent Comtat. Pour Aimeric Mathey, directeur du site Ducros de Mc Cormick à Monteux : « Ca fait partie de notre engagement RSE, de notre démarche globale, déjà 30% de nos salariés se sont inscrits et sont ravis ». Charles et Alice, spécialiste des compotes, confitures et desserts aux fruits bio à Monteux participe aussi à l'opération et organise des ateliers pédagogiques pour son personnel. Enfin pour encourager un maximum de citoyens du territoire des Sorgues du Comtat à participer à l'opération, Klaxit offre un chèque-cadeau de 20€ à chaque conducteur pour son 1er co-voiturage et s'engage à payer un taxi s'il y avait un problème de retour à la maison après une journée de travail.

Contact : [www.klaxit.com](http://www.klaxit.com)

---

## **Claire Trembley devient la directrice de cabinet du président des Sorgues du Comtat**

Ecrit par le 18 mai 2026



[Claire Cantero-Trembley](#) devient la directrice de cabinet de [Christian Gros](#), le président de [la communauté d'agglomération les Sorgues du Comtat](#) ( 50 000 habitants) regroupant les communes d'Althen-des-Paluds, Bédarrides, Montoux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues.

Directrice de la communication et de l'évènementiel depuis plus de 20 ans de la [Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin](#), ( 25 communes et 70 000 habitants) elle en était devenue également depuis juillet 2020 la directrice de cabinet de la présidente [Jacqueline Bouyac](#).

Claire Cantero-Trembley a été notamment à l'origine de la création fin 2012, avec [Philippe Debondue](#) (alors 'dircom' de la ville d'Avignon aujourd'hui directeur Général Adjoint « Proximité, Evènements et Communication » de la ville de Nîmes) et Monique Ducasse (alors dircom du Département de Vaucluse et maintenant chargée de projet au sein la direction générale des services du département l'Hérault) du [Cercle des Dircoms de la Méditerranée](#) dont elle a été la présidente pendant plus de 7 ans.

Elle est également membre avec Philippe Debondue du comité de pilotage de [Cap'Com](#), coopérative qui met en réseau les professionnels, les élus, les étudiants et tous ceux qui s'intéressent à la communication des collectivités locales, des administrations et des organismes publics.

D.P.

# La Communauté de communes des Sorgues du Comtat innove avec une future station de production d'hydrogène vert



**« Je crois que l'eau sera un jour employée comme combustible, que l'hydrogène et l'oxygène qui la constituent, fourniront une source de chaleur et de lumière inépuisables que la houille ne saurait avoir »...**

C'est Jules Verne qui écrivait ces lignes en 1874 dans « L'île mystérieuse », une phrase reprise par le préfet de Vaucluse lors de la présentation, lundi matin à Monteux, d'un protocole co-signé par la [société Hynoé](#) (spécialisée dans le développement de solutions de production d'électricité et d'hydrogène

Ecrit par le 18 mai 2026

renouvelable).

Auparavant, le dynamique président de la collectivité et maire de Monteux, [Christian Gros](#), s'est félicité de voir sortir un projet qui lui tient à cœur, « qui s'inscrit dans une politique territoriale de développement durable et de transition écologique, puisque l'hydrogène participe à la décarbonation locale ».

Autres avantages mis en exergue par Michel Terrisse, maire d'Althen, en charge de l'environnement des Sorgues du Comtat : la diminution du bruit, la réduction des particules fines et du gaz carbonique pour les véhicules qui fonctionneront à l'hydrogène. Pour l'instant, il est surtout question des poids-lourds, des bus, des bennes à ordures et des chariots-élévateurs qui pollueront moins, provoqueront moins de crises d'asthme et de maladies pulmonaires.



Conférence de presse relative au protocole d'accord entre Hynoé et la Communauté de communes Les Sorgues du Comtat.

Du côté de la société Hynoé, basée à Marseille - La Joliette, qui développe des solutions de production d'électricité, elle a déjà une douzaine d'installations photovoltaïques dans le Vaucluse, à Bedoin, l'Isle-sur-la-Sorgue, Cadenet et Monteux pour une puissance de 2,2 mégawatts (soit 1 000 foyers alimentés). Elle emploie 70 salariés et affiche un chiffre d'affaires de 15M€ qui devrait doubler d'ici 2022. [Flavien Pasquet](#), le directeur du développement l'a expliqué : « pour avoir 1kg d'hydrogène, il faut 15 litres d'eau et 60 kW, la moitié de son prix provient du coût de l'électricité ».

En ce qui concerne le protocole qui vient d'être signé, il prévoit une production d'au moins 400kg d'hydrogène/jour d'ici fin 2024, capables d'alimenter quotidiennement une vingtaine de poids-lourds, ce qui évitera l'émission dans l'air de 3000 tonnes de gaz carbonique par an. Selon nos informations, qui ne sont pas encore confirmées, cette station pourrait être implantée à Sorgues, l'une des 5 communes de

Ecrit par le 18 mai 2026

l'intercommunalité des Sorgues du Comtat avec Althen-des-Paluds, Bédarrides, Pernes-les-Fontaines et Monteux.

Bertrand Gaume, le préfet de Vaucluse, conclura la séance en insistant sur la fin inéluctable de l'énergie fossile : « C'est une lame de fond. Il faut donc accompagner la transition. Souvenez-vous qu'en été 2019, quand la canicule a atteint 46° ou 47°, la pollution à l'ozone m'a poussé à limiter la circulation et la vitesse des véhicules. Bientôt, pour être autorisé à rouler, il faudra la [vignette « Crit'Air »](#) 1, 2 ou 3 qui concerne 85% du parc vaclusien. Certes, les véhicules électriques coûtent encore cher, mais il y a des primes, des bonus, des aides de l'Etat et on arrive à les amortir en 4 ans environ. » L'investissement initial d'Hynoe est de 4M€.

## Sorgues, 'La qualité de vie au travail, un outil au service du client ?' ce jeudi 23 septembre



**Dans le cadre de la 3<sup>e</sup> Rencontre professionnelle, la Communauté de communes Les Sorgues du Comtat et le Rile -pépinière carpentrassienne d'entrepreneurs- proposent 'La qualité de vie au travail, un outil au service du client ?'**

Ecrit par le 18 mai 2026

## Au programme

Il y sera question de l'actualité économique du territoire ; de la qualité de vie au travail (QVT) un outil au service de la marque employeur ; de l'Innovation et de QVT ; D'espaces de travail au service des clients ; d'Echanges entre les participants.

## Ils seront là

Cette rencontre professionnelle aura lieu en présence de Mathieu Petit, président de la SAS [Eose](#), cabinet de conseil en sécurité, prévention et qualité de vie au travail ; de Serge Hurard, président de [Cap Sorgues](#) (Commerçants, artisans et professionnels de la Ville de Sorgues) et gérant de l'Espresso. Cette rencontre est organisée par La Communauté de communes Les Sorgues du Comtat et le Rile de Carpentras.

## Les infos pratiques

Cette 3e Rencontre professionnelle aura lieu ce Jeudi 23 septembre 2021 à 18h. Salle Regain. 80, Route d'Entraigues à Sorgues. Inscription [ici](#). Rencontre gratuite. Plus d'infos au 04 90 67 14 73.

MH

---

# Besoin d'un vélo ? Les Sorgues du Comtat offrent une aide à l'achat

Ecrit par le 18 mai 2026



**La Communauté de Communes les Sorgues du Comtat, dans la continuité de l'action menée à Sorgues, met en place une subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique par les particuliers majeurs résidant sur le territoire intercommunal.**

Cette subvention concerne l'achat d'un seul vélo à assistance électrique neuf, deux ou trois roues, à usage personnel, acquis à partir du 1er juillet 2021. Cette prime s'élève à 20% du prix TTC du vélo, sans pouvoir dépasser un plafond de 120 euros. Elle ne pourra être versée qu'une seule fois par demandeur.

**Pour en bénéficier, il conviendra de compléter un dossier et de fournir :**

- > une photocopie d'une pièce d'identité
- > une photocopie de la facture d'acquisition, du vélo électrique au nom du demandeur, datée à compter du 01/07/2021 et acquittée (certification du paiement par le vendeur sur la facture ou preuve de paiement apportée par le demandeur)
- > un justificatif de domicile au nom du demandeur datant de moins de 3 mois
- > un relevé d'Identité Bancaire (RIB) au nom du demandeur
- > une photocopie du certificat d'homologation du vélo à assistance électrique aux normes européennes
- > une attestation sur l'honneur du demandeur l'engageant sur 3 ans à :
  - ne pas percevoir pour l'acquisition du vélo un montant de prime supérieur à 80% du coût TTC du vélo (prime de la CCSC incluse)
  - ne pas revendre le vélo à assistance électrique acquis avec la prime.

**Pour bénéficier de la prime :**

[Dossier disponible ici](#) ou à disposition à l'accueil de la Communauté de Communes ou de votre Mairie.

Écrit par le 18 mai 2026

Lire aussi: [Grand Avignon : comment bénéficier d'une aide pour l'achat d'un vélo électrique](#)

L.M.